



Bulletin d'information

GRANDES CULTURES

No 12 – 15 juin 2009

LES FONGICIDES HOMOLOGUÉS POUR LA LUTTE À LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Pour une troisième saison maintenant, deux produits sont homologués pour lutter contre la fusariose de l'épi des céréales : le FOLICUR^{MD} 432 F (Bayer CropScience inc.) et le PROLINE^{MD} 480 SC (Bayer CropScience inc.). Le FOLICUR permet de réprimer la fusariose de l'épi du blé et de contrôler les maladies foliaires chez le blé. Les années antérieures, les producteurs de blé du Québec ont eu accès au fongicide FOLICUR comme mesure d'urgence pour réprimer la fusariose de l'épi du blé. L'usage du PROLINE pour lutter contre la fusariose de l'épi chez le blé et l'orge a été homologué depuis 2007. Le fongicide permet aussi de lutter contre plusieurs maladies des tiges et de l'épi.

Pour plus d'information sur ces homologations ou pour toute autre question sur le sujet, vous pouvez communiquer directement au Service de renseignements de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au 1 800 267-6315, par courriel à : pmra_infoserv@hc-sc.gc.ca ou consulter leur site Web à l'adresse suivante : <http://www.pmra-arla.gc.ca/francais/index-f.html>. Vous pouvez aussi communiquer sans frais avec le Centre de contact de Bayer CropScience inc. au 1 888 283-6847 ou encore visiter leur site Web à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

Vous trouverez les étiquettes et les fiches signalétiques des produits en cliquant sur les liens suivants :

FOLICUR^{MD} 432 F (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857

FOLICUR^{MD} 432 F (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Folicur_09.pdf

PROLINE^{MD} 480 SC (étiquette) : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767

PROLINE^{MD} 480 SC (fiche signalétique) : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Fiche_Proline_09.pdf

Vous pouvez aussi retrouver ces éléments sur le site de l'ARLA ou de la compagnie Bayer CropScience inc.

Veuillez lire attentivement l'étiquette des produits et suivre scrupuleusement les directives du fabricant quant à l'utilisation et les autres dispositions, prescriptions et précautions concernant les produits.

Sur le site d'Agri-Réseau, vous aurez aussi accès à des bulletins techniques sur la fusariose de l'épi développés au CÉROM, édités et publiés par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP), à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1679&pid=0&r>.

Des avertissements phytosanitaires sur cette importante maladie du blé et de l'orge seront offerts en cours de saison, soit au moment de l'épiaison et de la floraison du blé. Il s'agit des stades qui sont critiques pour l'infection et où il faut vérifier le niveau de risque.

Texte rédigé par :

Yves Dion et Martin Lauzon, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 12 – grandes cultures – 15 juin 2009



GRANDES CULTURES

Bulletin d'information No 12 – 2009, page 2